



Comité National de l'ITIE



La mise en place et en œuvre de l'ITIE
en Mauritanie

Nouakchott, le 11 octobre 2016



Architecture de notre intervention

I- Définition et objet de l'ITIE

II- Les principales étapes du processus

III- Les réalisations pertinentes

IV- Quelques remarques pertinentes

V- Focus : analyse générationnelle de la mise en œuvre de l'ITIE

VI- Résultats de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie

VII- Activités en cours

VIII- Perspectives

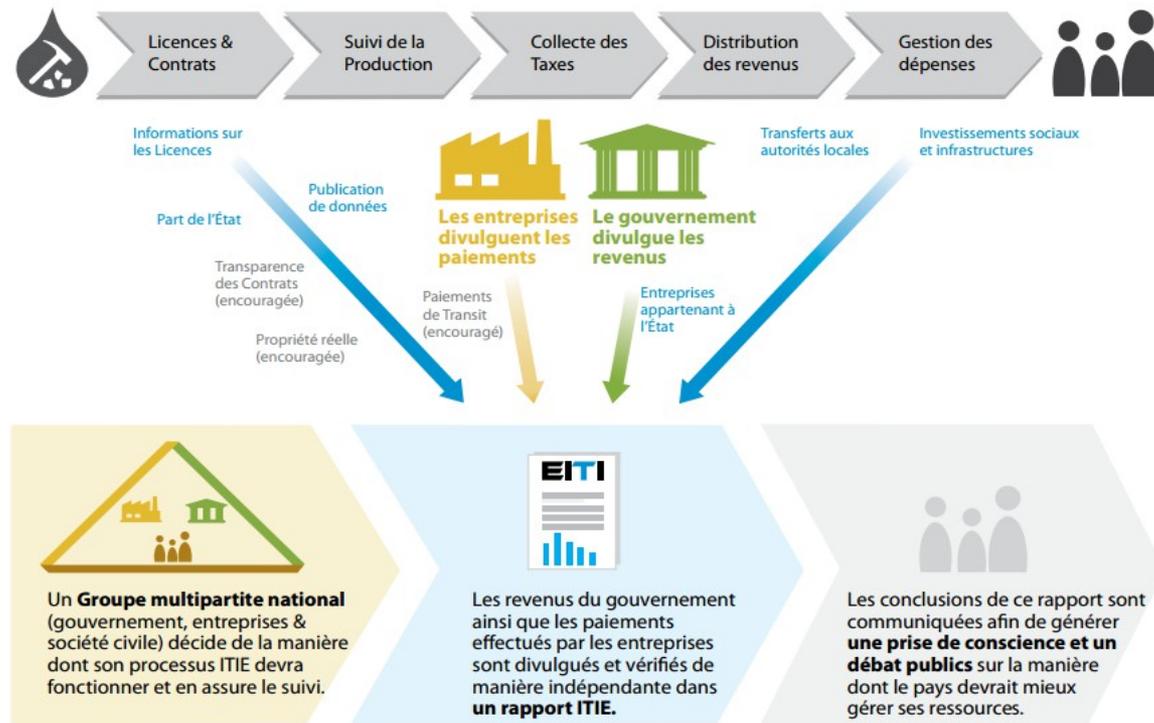
I- Définition, objet et mécanisme de l'ITIE

L'ITIE: standard et **mécanisme international** qui a pour but l'amélioration de la transparence et la gouvernance dans les pays riches en ressources naturelles à travers la publication régulière de tous les paiements versés par les entreprises et toutes les recettes perçues par l'Etat.

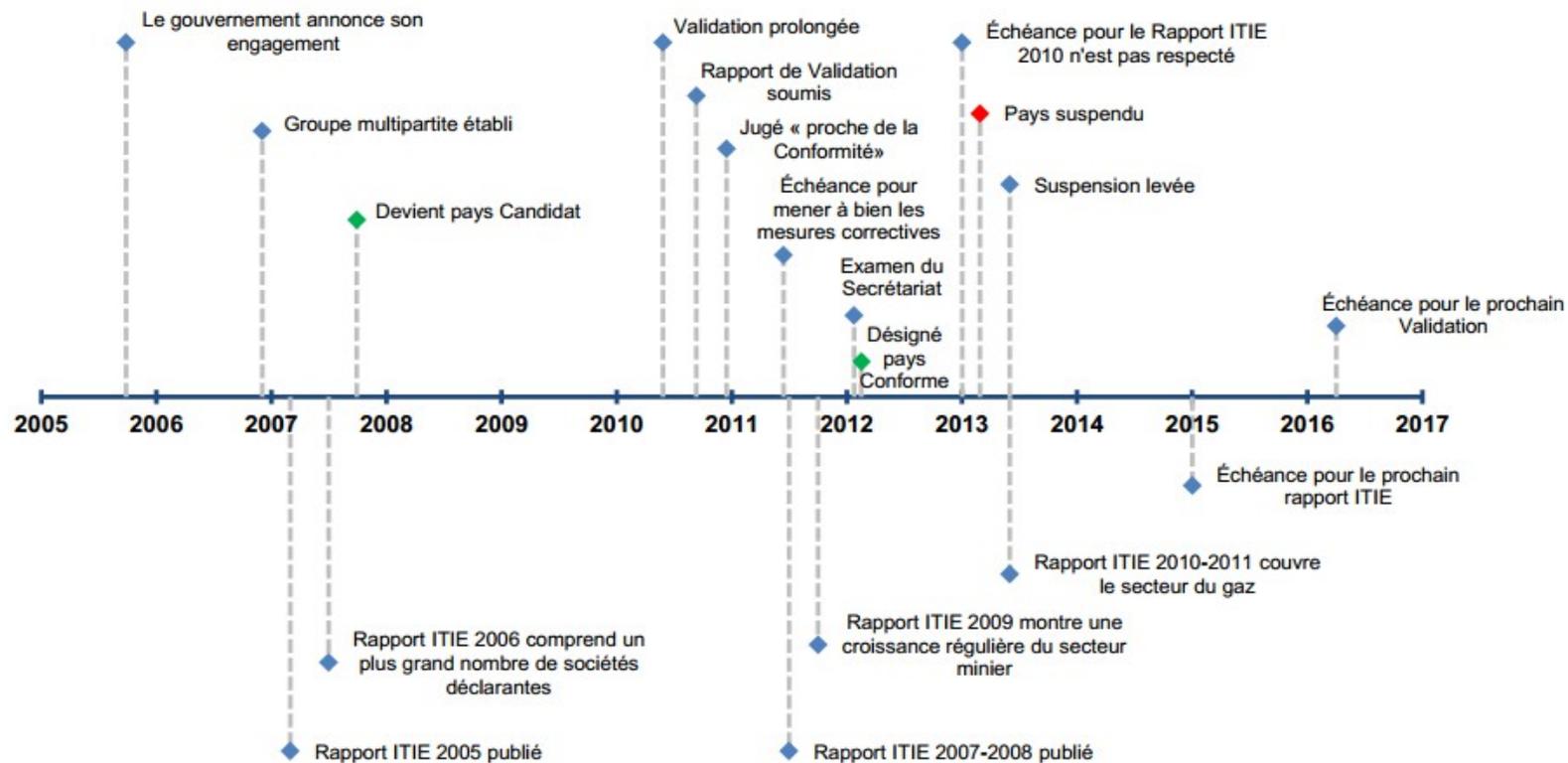
C'est en **octobre 2005** que la Mauritanie a adhéré à cette Initiative. La mise en œuvre a commencé l'année suivante (2006).

Nota : L'obligation par les compagnies extractives du secteur pétrolier de se conformer à l'ITIE a été normalisée et intégrée dans le dispositif législatif national (**Loi n° 2010-033 portant Code des Hydrocarbures Bruts**).

Mécanisme



II- Les principales étapes



Analyse du processus ITIE

A) Les différentes phases du processus

i) La phase initiale

Elle était consacrée à la préparation de la mise en place de l'Initiative en Mauritanie:

(Nomination d'un Coordonnateur national, plan d'actions, élaboration des projets de textes de base du Comité National ITIE, de la structure institutionnelle, etc.)

ii) La phase d'opérationnalisation

Elle a donné lieu à la mise sur pied d'un Comité National en 2006, l'élaboration du dispositif normatif **(texte portant organisation et fonctionnement du Comité National ITIE, règlement intérieur, etc.)**

B) La qualité de la mise en œuvre du processus

i) Mesure par rapport à la qualité des débats: un débat inclusif

ii) mesure de la qualité par rapport aux parties prenantes

- 30 membres, Etat, compagnies extractives; forte représentation de la société civile **(OSC, presse, élus locaux et organisation socioprofessionnelles)**

iii) Mesure de cette qualité par rapport au contenu des rapports

De l'agrégation à la désagrégation des données (anticipation sur la Nouvelle Norme)

iv) Mesure par rapport à l'accès de l'ITIE aux parties prenantes

- La divulgation des rapports à l'échelle nationale (toutes les régions ont été touchées)
- La traduction des rapports en Arabe

III- Les réalisations pertinentes

A ce jour,

- La publication de 9 rapports/ (exercices 2005 à 2014), l'exercice 2015 est en cours de préparation ;
- Elaboration d'une stratégie et d'un plan de communication ;
- Refonte du site web du Comité national : site fourni et dynamique ;
- L'obtention de la Mauritanie du statut de pays conforme à l'ITIE (2012) ;
- La réorganisation du Comité National de l'ITIE pour l'adapter aux meilleurs standards organisationnels ;
- Plusieurs séminaires régionaux ;
- Plusieurs séminaires de formation avec l'appui des PTFs (GIZ, BM) à l'attention des parties prenantes à l'ITIE ;
- Mise en place d'un Comité interministériel sur l'ITIE (mai 2015)

IV- Quelques remarques pertinentes

PREMIERE SERIE DE REMARQUES

- L'ITIE a permis aux OSC de s'approprier les techniques et mécanismes de CCAP
- L'ITIE a permis d'instaurer un débat plus inclusif entre les parties prenantes

SECONDE SÉRIE DE REMARQUES

- Vers une amélioration de la qualité des revendications des populations
- De plus en plus, prise en compte des aspects RSE

TROISIÈME SÉRIE DE REMARQUES

- L'ITIE a contribué à l'amélioration de la perception de la Mauritanie dans le domaine de la gestion des ressources extractives (mécanisme FNRH, par exp.)
- Les recommandations des rapports ITIE ont contribué à la mise en place d'un meilleur dispositif organisationnel et de coordination au niveau des entités étatiques (*Douane, Trésor, DGI, IGF, etc.*)

V- Focus : Analyse générationnelle de la mise en œuvre de l'ITIE

- **Première génération**
 - Lancement des bases du groupe multipartite
 - Mise en place de l'ITIE (adhésion)
 - Elaboration des textes de base
- **Seconde génération**
 - La réforme du CNITIE
 - Campagne de sensibilisation sur l'ITIE
 - Désagrégation des données financières
 - La validation de la Mauritanie (pays conforme)
- **Troisième génération**
 - Mise en œuvre de réformes entamées
 - Utilisation de l'ITIE comme outil de coordination et de réforme
 - Elargissement de la chaîne de valeur
 - Implication dans le processus ITIE à un plus haut niveau (Comité interministériel)
 - Audit du Fonds National des revenus des hydrocarbures
 - Innovation, nouveaux projets (Projets propriété réelle/ transparence dans le commerce des MP)

VI- Résultats de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie

- Plus de transparence dans les industries extractives en Mauritanie;
- Un meilleur contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ;
- Des rapports à contenu mieux exploitable (synthèse, traduction en arabe, etc.);
- Un élargissement de la chaîne de valeurs conformément à la Nouvelle norme ITIE
- Dialogue inclusif des parties prenantes sur les industries extractives
- Renforcement de la coordination entre les entités étatiques déclarantes
- **ITIE: booste l'organisation et le fonctionnement de l'Administration (certaines structures clef: BCM, Trésor, DGI, etc....(exp. : formalisation des rapports entre la DGTCP et les compagnies pétrolières, quittance des paiements)**
- **Mise en place d'un Comité interministériel**
- Certification des déclarations de l'Etat.

VII- Activités en cours

- ❖ La préparation de l'élaboration du Rappt de CCV (ex. 2015) = envoi de la DP aux cabinets short-listés ;
- ❖ Appui à la mise sur pied de *Women in Mining Mauritania* ;
- ❖ Audit du Fonds National des Revenus des hydrocarbures (FNRH);
- ❖ L'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE (validation) ;
- ❖ Reproduction et traduction de nos derniers rapports ;
- ❖ La réforme du groupe multipartite.

VIII- Perspectives

Les perspectives sont nombreuses mais nous retiendrons pour l'essentiel ceux qui suivent :

- L'exécution orientations relatives à la réforme du Comité ITIE
- la mise en œuvre du projet sur la propriété réelle
- la mise en place d'un projet sur la transparence dans le commerce des matières premières
- L'audit du FNRH
- La vulgarisation des deux derniers rapports
- La publication du rapport ITIE 2015
- La validation de la Mauritanie
- La préparation de la mise en œuvre des actions de l'année 2017.



Le CN-ITIE vous remercie de votre aimable attention!